[Imputation budgétaire] [Donnée 2] [Donnée 3] [Donnée 4]



Ministère de [...]

Arrêté n° [...]

portant exclusion temporaire de fonctions

Le [La] ministre [...],

Vu le code des pensions civiles et militaires de retraite ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 modifié fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;

Considérant que (à saisir) (*IL CONVIENT D'INDIQUER LE DÉTAIL DES FAITS REPROCHÉS À L'INTÉRESSÉ(E)*) ;

Vu l'avis du conseil de discipline en date du [...],

Arrêt[e]:

Article 1er

: Une sanction disciplinaire d'exclusion temporaire de fonctions d'une durée de [...] est prononcée à l'encontre de [M. / Mme] [Nom] [Prénom], [Grade], [Echelon], affecté[e] au sein de : [affectation administrative] - [affectation opérationnelle], à compter du [...] et jusqu'au [...] inclus.

Article 2

Durant cette période, l'intéressé[e] ne perçoit aucune rémunération, à l'exception, le cas échéant, du supplément familial de traitement, et n'acquiert aucun droit à avancement, congé ou retraite.

Article 3

: La durée de l'exclusion n'entre pas en compte comme période de stage.

Article 4

: L'intéressé[e] dispose d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter de la notification de la présente décision pour la contester devant la juridiction administrative territorialement compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 5

[Le directeur [La directrice] des ressources humaines du ministère de [...] est chargé[e] de l'exécution du présent arrêté.]

Fait le (...)

Pour le [la] ministre et par délégation :

Pour le directeur [la directrice] des ressources humaines et par délégation :

[Fonction],

[Prénom + NOM]